



SECTION
DU
CHER

FO-INFO-FO

Comité Social d'Administration Local (CSAL) du 12 octobre 2023

Votre représentant **FO-DGFIP** a lu une déclaration liminaire ([à lire ici](#)) Il à noter que nous n'avons toujours pas eu de présentation de règlement intérieur !

En réponse à notre liminaire la Direction nous a confirmé que le nouveau règlement était en cours de négociation entre les syndicats nationaux et la Direction Générale. En local celui-ci sera proposé en décembre 2023 d'abord en Formation Spécialisée (FS) puis en CSAL.

Concernant la **Responsabilité des Gestionnaires Publics (RGP)** la Direction a tenté de nous rassurer en arguant que sauf faute grave et répétée seul les managers (coté ordonnateur et Finances Publiques) seront vraiment impactés. Mais la Directrice reconnaît que des agents pourront être amenés à témoigner par la juridiction financière. Enfin elle assure qu'il est inutile de prendre une assurance pour couvrir le risque (cf, déclaration liminaire).

Enfin sur le fiasco **GMBI** (Gérer Mes Biens Immobiliers) sa réponse a été : "*on fait ce qu'on peut*". Les informations relatives aux dysfonctionnements et aux files d'attente interminables de contribuables ont été remontées à la DG. Maintenant la DG va t-elle en tenir compte pour l'avenir ? Telle est la question.

Ponts naturels 2024 (pour avis)

En 2024, deux possibilités de ponts naturels figure au calendrier : le 10 mai et le 16 août.

La Direction ne nous a proposé que le 16 août.

Pour la première fois depuis la création de la DGFIP en 2008 et la mise en place des ponts naturels, le pont de l'Ascension n'est pas proposé. Or cela permettrait un repos mérité de 5 jours pour tous !

- Alors que les écoles/collèges/lycées seront fermés,
 - alors que la Direction motivait jusque-là ce pont comme une « pause » dans la campagne IR,
 - alors que cela va créer des tensions et des discriminations sur l'octroi de congés dans tous les services,
 - alors que les agents sont en souffrance dans leurs missions,
 - alors qu'il n'y a aucune perspective pérenne sur l'indemnitaire,
 - alors que les Directions 33, 47, 93, ... ont octroyé les 2 ponts,
- Notre Directrice fait le choix délibéré de priver l'ensemble des agents de la DDFIP 18 de ce pont naturel de l'Ascension.

Le 10 mai n'est pas proposé par la Direction au motif que cela supposerait une fermeture trop longue en période de campagne IR et une surcharge de travail pour les agents le lundi suivant... De qui se moque-t'on ?

Comme si la campagne IR n'avait jamais eu lieu en cette période ! C'est bien connu, le pic de charge arrive toujours en début de campagne. De plus, l'accueil n'est que le matin ... Ces arguments ne tiennent pas !

Votre représentant **FO-DGFIP**, comme les autres organisations syndicales, a voté CONTRE cette décision !

Les agents sont usés et leur refuser ce pont est une marque totale de mépris à l'égard du dialogue social ainsi qu'un manque d'empathie à l'égard des agents.

Présentation du DUERP (Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels) 2022-2023 et du PAP (Plan Annuel de Prévention) 2023

Les deux documents ont déjà été vu en Formation Spécialisée. Lors de cette dernière un avis négatif avait été émis par l'ensemble des organisations syndicales.

D'ailleurs c'est sûrement la dernière fois que ces documents sont présentés en CSAL puisque selon les informations à notre disposition le futur règlement intérieur les réserverait à la seule FS et sous une autre forme.

Le DUERP met en évidence principalement des risques psychosociaux conséquences du néfaste Nouveau Réseau de Proximité avec :

- une agressivité de plus en plus élevée du public,
- une autonomie des agents remise en cause,
- une diminution des marges de manœuvre, perte de lien social de la part des télétravailleurs,
- une confrontation avec un public en difficulté, âgé et en voie de paupérisation,

La réduction des effectifs rend les missions plus difficiles, et la diminution des possibilités

d'évolution de carrière accentue le sentiment de manque de reconnaissance.

Bref 28 pages de problèmes diverses et variés et pour réponse de l'administration un PAP de 3 pages qui ne propose pas grand-chose puisque c'est la politique de la DGFIP qui est souvent à l'origine des problèmes.

Pour **FO-DGFIP** il est largement temps de redonner aux services de la DGFIP les moyens humains, budgétaires et informatiques nécessaires à l'exercice quotidien des missions.

Présentation de l'extension géographique du centre de contact amendes au 01/10/2023

C'est une expérience mise en place par la Direction Générale dans le cadre du Nouveau Réseau de Proximité. Depuis le 1^{er} octobre le centre de contact d'Épinal est devenu compétent pour gérer les messages téléphoniques ainsi que les courriels des trésoreries amendes de 22 directions départementales dont celle du Cher. Les agents locaux ne recevront plus d'appels de redevables amendes et pourront se concentrer sur le recouvrement. Il n'y aura pas de transfert d'emplois, tous les agents de la trésorerie Bourges Amendes restant dans le Cher assignés à leur mission.

Pour la directrice « c'est une bonne nouvelle pour la DDFIP du Cher » Pour **F.O.-DGFIP** ces centres de contact inter départementaux sont des conséquences du NRP et de la lente destruction des trésoreries Amendes. A force de supprimer des agents il est devenu évident qu'ils ne peuvent plus tout faire.

Points sécurité (fiche de signalement)

Une seule fiche de signalement a été évoquée à l'encontre d'un contribuable qui a copieusement insulté un agent du SIP de Bourges. Un courrier d'avertissement de la Direction a été adressé au malotru, l'agent n'ayant pas souhaité porter plainte.

Questions diverses

Trésorerie Bourges Hôpitaux

F.O.-DGFIP a interrogé la Direction concernant l'avenir à court terme de la trésorerie BOURGES Hôpitaux.

En effet la direction de l'hôpital qui loue les locaux à la DDFIP a décidé de mettre un terme au bail au 30 septembre 2024. Pour rappel la Direction veut mettre sur le site de Condé tous les services (hors direction) de Bourges.

Mais le problème est que la DDFIP n'est pas seul maître à bord et elle doit composer avec les services de la préfecture qui gèrent le site. Donc pour l'instant à « l'ouest rien de nouveau »...

Pour **F.O.-DGFIP** la Direction doit vraiment se presser de prendre une décision et prendre

les mesures adéquates pour mettre en œuvre ce déménagement dans les meilleures conditions possibles. L'avenir des agents et leur quotidien est en cause.

SGC de BAUGY

Il y a toujours de gros problèmes de téléphonie qui persistent malgré l'intervention de la Direction. Concernant l'accueil non sécurisé la Direction acquiesce mais ne propose rien.

SIE Vierzon

Gros problème de connexion internet qui exaspère les nouveaux agents.

A noter qu'il manque un espace syndical dans les locaux (obligatoire pour les lieux avec plus de 50 agents).

Enfin pour information : 14 agents de catégorie B (plus 5 pour le SIE délocalisé de Vierzon) doivent arriver au 1^{er} avril 2024. Ils doivent dès à présent faire leur fiche de vœux tout en ne connaissant pas encore les postes vacants.

Vos représentants **F.O.-DGFIP** au CSAL de ce jour

Titulaire Nicolas BARDON, Expert Florian VYE

Pensez à lire notre site local <https://www.fo-dgfip-sd.fr/018/>

et le site national **F.O.-DGFIP** <https://www.fo-dgfip.fr/>

**C'EST
POUR VOUS
QU'ON SE BAT !**